

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
**Séance du 10 Juillet 2020**

**Date de la convocation : 4 juillet 2020**

**Nombre de conseillers en exercice : 51**

**Etaient Présents :**

M. Thierry KOVACS, Président

M. Frédéric BELMONTE, M. Erwann BINET, M. Richard BONNEFOUX, M. Christian BOREL, M. Christophe BOUVIER, M. Jacques BOYER, Mme Dalila BRAHMI, M. Lucien BRUYAS, M. Michèle CEDRIN, M. Christophe CHARLES, M. Alain CLERC, M. Jean-Yves CURTAUD, M. Patrick CURTAUD, M. Martin DAUBREE, M. Marc DELEIGUE, Mme Hilda DERMIDJIAN, Mme Annie DUTRON, Mme Martine FAÏTA, Mme Annick GUICHARD, M. Nicolas HYVERNAT, M. Christian JANIN, M. Max KECHICHIAN, M. Fabien KRAEHN, M. Jean-Claude LUCIANO, M. Philippe MARION, Mme Catherine MARTIN, M. Guy MARTINET, Mme Virginie OSTOJIC, M. Daniel PARAIRE, M. Denis PEILLOT, Mme Claudine PERROT-BERTON, M. Christian PETREQUIN, Mme Brigitte PHAM-CUC, M. Jean-Paul PHILY, M. Isidore POLO, M. Jean PROENÇA, Mme Dominique ROUX, Levon SAKOUNTS, M. Thierry SALLANDRE, Mme Maryline SILVESTRE, M. André Jean TERRA, M. Luc THOMAS, M. Jean TISSOT, M. Charles TODARO, Mme Blandine VIDOR, Mme Evelyne ZIBOURA.

**Ont donné pouvoir** : Mme Florence DAVID à Mme Dominique ROUX, Mme Anny GELAS à Mme Annie DUTRON, Mme Sophie PORNET à Mme Brigitte PHAM-CUC.

**Absente** : Mme Béatrice TRANCHAND.

**Secrétaire de séance** : M. Frédéric BELMONTE.

---

**OBJET** : **ADMINISTRATION GENERALE** : Délégation de pouvoirs - Compte rendu de mandat – Information au Conseil Communautaire sur les décisions du Président et la passation de marchés à procédure adaptée

**Rapporteur** : Le Président

**NOTE DE SYNTHÈSE**

Conformément à l'article L5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, lors de chaque réunion du Conseil Communautaire, le Président doit rendre compte des attributions exercées par délégation du conseil communautaire.

Il convient donc de restituer :

- Les décisions prises par le Président lors de l'ancienne mandature depuis le dernier conseil communautaire du 28 janvier 2020 en vertu des délégations accordées par le conseil communautaire de Vienne Condrieu Agglomération par délibération n°19-220 du 17 décembre 2019,
- Et les décisions prises par le Président dans le cadre loi du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de Covid-19 et de la loi du 11 mai 2020 prorogeant l'état d'urgence sanitaire, complétée par l'ordonnance du 1<sup>er</sup> avril 2020 citée ci-dessous, qui renforce les

pouvoirs dévolus au Président en lui confiant l'ensemble des attributions du conseil communautaire à l'exception des matières énumérées à l'article L5211-10 du CGCT.

-----  
**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L5211-10 du CGCT,

**VU** la Loi n°2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de Covid-19,

**VU** la Loi n° 2020-546 du 11 mai 2020 prorogeant l'état d'urgence sanitaire et complétant ses dispositions, qui prolonge l'état d'urgence sanitaire jusqu'au 10 juillet 2020 inclus,

**VU** l'Ordonnance n°2020-391 du 1<sup>er</sup> avril 2020 visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face à l'épidémie de Covid-19,

**VU** la Loi n°2020-760 du 22 juin 2020 tendant à sécuriser l'organisation du second tour des élections municipales et communautaires de juin 2020 et à reporter les élections consulaires, qui modifie l'ordonnance du 1er avril 2020 et précise les conditions dans lesquelles les délégations d'attribution accordées à l'exécutif par l'article 1er de l'ordonnance n°2020-391 précitée prennent fin à savoir le lendemain du second tour qui est fixé au 28 juin 2020,

**VU** la délibération n°19-220 du conseil communautaire de Vienne Condrieu Agglomération du 17 décembre 2019 portant actualisation des délégations d'attributions accordées par le conseil communautaire au Président de Vienne Condrieu Agglomération,

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE**, après en avoir délibéré, **A L'UNANIMITE** :

**PREND ACTE** des décisions suivantes :

Décisions prises par le Président lors de l'ancienne mandature depuis le dernier conseil communautaire du 28 janvier 2020 en vertu des délégations accordées par le conseil communautaire de Vienne Condrieu Agglomération par délibération n°19-220 du 17 décembre 2019,

<b>19-79</b>	Bail précaire avec l'entreprise SOLAVIE CONSEILS
<b>20-01</b>	Clôture de la régie de recettes " Buvette du Stade Nautique de Saint-Romain-en-Gal"
<b>20-02</b>	Modification de la régie de recettes "Entrées du Stade Nautique de Saint-Romain-en-Gal"
<b>20-03</b>	Clôture de la régie de recettes "Buvette de la Piscine d'Eyzin-Pinet"
<b>20-04</b>	Modification de la régie de recettes "Entrées de la piscine d'Eyzin-Pinet"
<b>20-05</b>	Clôture des régies de recettes Petite Enfance de Vienne Condrieu Agglomération.
<b>20-06</b>	Demande de subvention au Département de l'Isère pour les actions 2020 du Conseil Local de Santé Mentale
<b>20-07</b>	Convention avec l'INRAP relative à la réalisation d'un diagnostic d'archéologie préventive pour l'implantation d'un bassin de stockage quai Pasteur à Vienne
<b>20-08</b>	Avenant n°1 au bail précaire avec la Société SES EUROPE
<b>20-09</b>	Convention avec Eco TLC pour la collecte et la valorisation des Textiles, du Linge de maison et des Chaussures (TLC)
<b>20-10</b>	Convention de mise à disposition du bâtiment THEMIS
<b>20-11</b>	Convention d'Occupation Précaire d'un tènement immobilier 2 rue Henri Fleury à VIENNE à M. DA CUNHA

<b>20-12</b>	Convention avec la Chambre d'Agriculture de l'Isère pour l'animation des actions Terre & Eau prévues en 2020 sur le bassin d'alimentation du captage de Gémens à Estrablin.
<b>20-13</b>	Convention précaire avec l'Institut d'Urbanisme de Lyon
<b>20-14</b>	Convention permettant l'utilisation de l'aire de grand passage pour le stationnement des forains durant la fête foraine de Vienne du 26 mars au 28 avril 2020
<b>20-15</b>	Avenant n°1 au contrat de recyclage des papiers issus de la collecte sélective avec la papeterie Norske Skog Golbey
<b>20-16</b>	Convention avec l'EARL DUMOND relative à la réalisation d'aménagements sur des parcelles agricoles en vue de lutter contre les phénomènes d'érosion et de ruissellement sur la commune de Vienne
<b>20-17</b>	Convention de servitude de canalisation d'eaux pluviales avec la Société TYT
<b>20-18</b>	Convention de service et de moyen pour la distribution de l'Agglomag par les communes de Echallas, Loire-sur-Rhône, Saint-Romain-en-Gier, Trèves, Les Haies et Longes
<b>20-19</b>	Garantie d'emprunt de 135 000 € - ADVIVO – Construction neuve de logements sociaux–Rue des tilleuls « Le Clos du Petit Mongey » Luzinay
<b>20-20</b>	Bail précaire avec Mme Gilda TCHELEBIAN
<b>20-21</b>	Bail précaire avec la Société L'ACCORDEUR
<b>20-22</b>	Convention d'occupation précaire du bureau n° 2 de la pépinière 23 bis rue Denfert Rochereau à Vienne avec l'entreprise GREEN JUMANGY
<b>20-23</b>	Délégation d'exercice du droit de préemption à la commune de Seyssuel sur le bien cadastré B 987p et B 1515p appartenant à M. Jean-Marie MALDJIAN
<b>20-24</b>	Convention tripartite de cofinancement pour des travaux d'extension de réseau sur poste de relevage route de Chalon à St Sorlin de Vienne
<b>20-25</b>	Convention avec la société LVL pour la collecte et le traitement des cartouches d'encre usagées
<b>20-26</b>	Convention de partenariat entre Vienne Condrieu Agglomération et la Brigade de Recherches de Gendarmerie de Vienne.
<b>20-27</b>	Modification de la régie d'avances du Secrétariat de Vienne Condrieu Agglomération

Décisions prises depuis le 23 mars 2020 et qui relevaient déjà des délégations accordées par le conseil communautaire au Président lors du précédent mandat :

<b>20-28</b>	Fermeture annuelle de l'aire d'accueil des gens du voyage de Chasse-sur-Rhône
<b>20-29</b>	Délégation d'exercice du droit de préemption de la commune de Serpaize sur le bien cadastré F1332 appartenant à la SCI Le Village
<b>20-30</b>	Garantie d'emprunt de 125 298 € - ALLIADE HABITAT – Construction neuve de logements sociaux– Lieu-dit le Bourg « Les Balcons du Chai » Ampuis
<b>20-31</b>	Délégation d'exercice du droit de préemption à la commune de Vienne sur le bien cadastré BC 109 composé d'un appartement de 28,86 m2 et d'une cave appartenant à l'entreprise GBATI PROMOTION
<b>20-32</b>	Délégation d'exercice du droit de préemption à la commune de Vienne sur le bien cadastré BC 109 composé d'un appartement de 29,20 m2 et d'une cave appartenant à l'entreprise GBATI PROMOTION
<b>20-33</b>	Délégation d'exercice du droit de préemption à la commune de Vienne sur le bien cadastré BC 109 composé d'un appartement de 30,58 m2 et d'une cave appartenant à l'entreprise GBATI PROMOTION
<b>20-35</b>	Sortie inventaire- Cession RENAULT KANGOO AG-308-FE
<b>20-38</b>	Ouverture d'une ligne de trésorerie de 4 000 000 € auprès de la Banque Postale pour le budget principal de Vienne Condrieu Agglomération

<b>20-39</b>	Convention d'occupation précaire du bureau n° 6 de la pépinière d'entreprises sise 23 bis rue Denfert Rochereau à Vienne avec la Société LMAE Création
<b>20-40</b>	Exercice du droit de préemption sur le bien 26 place François Mitterrand à VIENNE (38200), cadastré BD 83 appartenant à la SCI RESPLENDIS
<b>20-43</b>	Avenant n°1 au bail précaire avec la Société « L et M »
<b>20-44</b>	Convention d'occupation précaire avec M. BOURASSIN
<b>20-52</b>	Convention d'occupation temporaire d'une parcelle de terrain cadastré AH569 pour la restructuration du collège Georges Brassens à Pont Evêque

Décisions prises par le Président dans le cadre loi du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de Covid-19 et de la loi du 11 mai 2020 prorogeant l'état d'urgence sanitaire, complétée par l'ordonnance du 1er avril 2020 citée ci-dessous, qui renforce les pouvoirs dévolus au Président en lui confiant l'ensemble des attributions du conseil communautaire à l'exception des matières énumérées à l'article L5211-10 du CGCT :

<b>20-34</b>	Aide directe régionale au développement des petites entreprises du commerce, de l'artisanat et des services avec point de vente
<b>20-36</b>	Aide directe aux acteurs du tourisme en complément du Fond régional d'urgence Tourisme et Hébergement
<b>20-37</b>	Loi état d'urgence sanitaire COVID19 : Jours de congés et RTT à Vienne Condrieu Agglomération au titre de la période de confinement sanitaire du 17 mars au 10 mai 2020
<b>20-41</b>	Rectificatif de la délibération n°19-234 du 17 décembre 2019 sur l'achat d'un ensemble immobilier à usage commercial sis 30 avenue Général Leclerc à VIENNE
<b>20-42</b>	Décision d'attribution des aides directes aux acteurs du tourisme en complément du Fond régional d'urgence Tourisme et Hébergement
<b>20-45</b>	Exonération des loyers professionnels due à l'épidémie de Covid-19
<b>20-46</b>	Mise en place d'un plan média pour relancer l'activité économique et touristique du territoire
<b>20-47</b>	Participation de Vienne Condrieu Agglomération au Fonds régional "Région Unie"
<b>20-48</b>	Annulation subvention Contrat de Ville 2020
<b>20-49</b>	Avenant n°3 à la convention de mise à disposition de personnel avec la Ville de Condrieu
<b>20-50</b>	Contrat de Ville – Programmation complémentaire 2020
<b>20-51</b>	Décision d'attribution des aides directes aux acteurs du tourisme en complément du Fond régional d'urgence Tourisme et Hébergement
<b>20-53</b>	Subvention exceptionnelle à l'Amicale des HCR

**PREND ACTE** des décisions suivantes prises par le Président ou son représentant dans le cadre de la passation des marchés publics après avis de la commission de choix ou décision de la commission d'appel d'offres :

M19-088: marché conclu avec l'entreprise ACFAL Formation/ALYNEA pour la mise en œuvre du plan d'action du plan local insertion emploi de Vienne Condrieu Agglomération - lot 1 référence de parcours pour un montant de 280 500 € H.T

M19-089: marché conclu avec l'entreprise ACFAL Formation/ALYNEA pour la mise en œuvre du plan d'action du plan local insertion emploi de Vienne Condrieu Agglomération - lot 2 intercesseur emplois entreprises pour un montant de 52 000 € H.T

M20-029: marché conclu avec l'entreprise ACSANTIS pour la réalisation d'un diagnostic territorial de santé pour le territoire de Vienne Condrieu Agglomération pour un montant de 23 070 € H.T

M20-030: marché conclu avec l'entreprise MDTP pour les travaux d'extension du réseau public de collecte des eaux usées et installation d'un poste de relevage secteur RN7, St Christ, Gerbole à Reventin-Vaugris pour un montant de 274 836 € H.T

M20-033: marché conclu avec l'entreprise RAMPA TP pour la création d'un réseau d'assainissement avec forage dirigé sous RN7 et pose d'un ouvrage cadre pluvial pour un montant de 223 905,75 € H.T

M20-034: marché conclu avec l'entreprise DELAUZUN pour le stockage, transport et tri des emballages, papiers, cartons, lot 1 : prise en charge, stockage, contrôle et conditionnement pour un montant annuel (estimé) de 160 000 € H.T.

M20-035: marché conclu avec l'entreprise PAPREC pour la stockage, transport et tri des emballages, papiers, cartons, lot 2 : tri de la collecte sélective pour un montant annuel (estimé) de 320 000 € H.T.

M20-040: marché conclu avec l'entreprise SYMBIOSE pour la mission de maîtrise d'œuvre liée à la création d'un mur de soutènement sur la commune de St Romain en Gal, rue du Buisset pour un montant de 7 300 € H.T

M20-041: marché conclu avec l'entreprise Atelier d'Urbanisme et d'Architecture pour la révision du PLU de la commune de St Romain en Gier pour un montant de 33 550 € H.T

M20-042: marché conclu avec l'entreprise SATELEC pour le remplacement des cellules haute tension des postes de refoulement des eaux usées Vienne nord et Vienne sud pour un montant de 167 581 € H.T.

M20-043: marché conclu avec l'entreprise OCCAMAT pour le désamiantage d'un bâtiment sur le site Logistirail à St Romain en Gal pour un montant de 39 824 € H.T.

M20-046: marché conclu avec l'entreprise PYRAMID pour les travaux de réhabilitation et extension de la maison du festival de Jazz à Vienne, lot 2 : fondations profondes pour un montant de 209 161 € H.T.

M20-047: marché conclu avec l'entreprise COREALP pour les travaux de réhabilitation et extension de la maison du festival de Jazz à Vienne, lot 3 : démolition, gros œuvre, chapes pour un montant de 1 117 581,25 € H.T.

M20-048: marché conclu avec l'entreprise JP MASSARDIER pour les travaux de réhabilitation et extension de la maison du festival de Jazz à Vienne, lot 4 : charpente bois pour un montant de 93 860,20 € H.T.

M20-049: marché conclu avec l'entreprise RIVAL FACADE pour les travaux de réhabilitation et extension de la maison du festival de Jazz à Vienne, lot 5 : enduits pour un montant de 84 740,50 € H.T.

M20-050: marché conclu avec l'entreprise GALIEN TOITURE pour les travaux de réhabilitation et extension de la maison du festival de Jazz à Vienne, lot 6 : couverture tuiles-zinguerie pour un montant de 37 979,29 € H.T.

M20-051: marché conclu avec l'entreprise RTE DAUPHINE pour les travaux de réhabilitation et extension de la maison du festival de Jazz à Vienne, lot 7: étanchéité pour un montant de 17 037,71 € H.T.

M20-052: marché conclu avec l'entreprise MENUISERIE DU FOREZ pour les travaux de réhabilitation et extension de la maison du festival de Jazz à Vienne, lot 8 : menuiserie extérieure bois pour un montant de 50 350 € H.T.

M20-053: marché conclu avec l'entreprise MARTIN G pour les travaux de réhabilitation et extension de la maison du festival de Jazz à Vienne, lot 9 : menuiserie extérieure acier, métallerie pour un montant de 151 019,37 € H.T.

M20-054: marché conclu avec l'entreprise SAS VALLON FAURE pour les travaux de réhabilitation et extension de la maison du festival de Jazz à Vienne, lot 10 : menuiserie intérieure pour un montant de 181 228,94 € H.T.

M20-055: marché conclu avec l'entreprise DIC SAS pour les travaux de réhabilitation et extension de la maison du festival de Jazz à Vienne, lot 11 : plâtrerie-peinture pour un montant de 70 209,96 € H.T.

M20-056: marché conclu avec l'entreprise GENTY pour les travaux de réhabilitation et extension de la maison du festival de Jazz à Vienne, lot 12 : revêtement de sols, faïence pour un montant de 47 966,65 € H.T.

M20-057: marché conclu avec l'entreprise ORONA pour les travaux de réhabilitation et extension de la maison du festival de Jazz à Vienne, lot 13 : ascenseurs, monte-charge pour un montant de 33 750 € H.T.

M20-058: marché conclu avec l'entreprise BEAUX pour les travaux de réhabilitation et extension de la maison du festival de Jazz à Vienne, lot 14 : électricité pour un montant de 68 000 € H.T.

M20-059: marché conclu avec l'entreprise MARTIN F pour les travaux de réhabilitation et extension de la maison du festival de Jazz à Vienne, lot 15 : chauffage-ventilation-sanitaires pour un montant de 68 000 € H.T.

M20-060: marché conclu avec l'entreprise JARDIN SERVICE pour les travaux de réhabilitation et extension de la maison du festival de Jazz à Vienne, lot 16: VRD-aménagements paysagers pour un montant de 171 459,50 € H.T.

M20-063: marché conclu avec l'entreprise GIAMMATTEO pour les travaux de raccordement du réseau d'assainissement des Côtes d'Arey au réseau de Vienne Sud- tranche1: transfert des effluents, lot 1 : Conduite de refoulement pour un montant de 296 357,60 € H.T.

M20-064: marché conclu avec le groupement ALBERTAZZI/BAZIN/GUILLAUD/PYRAMID pour les travaux de raccordement du réseau d'assainissement des Côtes d'Arey au réseau de Vienne Sud- tranche1: transfert des effluents, lot 2 : Poste de transfert pour un montant de 418 485,98 € H.T.

M20-065: marché conclu avec le groupement O-S architectures / TPF Ingénierie pour le concours de maîtrise d'œuvre lié à la construction d'un parking en ouvrage sur l'Espace Saint Germain à Vienne pour un montant de 476 300 € H.T.

M20-066: accord cadre à bons de commande conclu sans montant minimum ni montant maximum avec l'entreprise SULO pour la fourniture de bacs roulants et pièces détachées pour la collecte des ordures ménagères résiduelles et déchets recyclables.

M20-067: accord cadre à bons de commande conclu avec l'entreprise INRAP pour les travaux de fouilles archéologiques liés à la pose de conteneurs à déchets enterrés pour un montant maximum de 1 500 000 € H.T. sur la durée du marché (2 ans, reconductible 2 fois 1 an).

M20-068: accord cadre à bons de commande conclu avec l'entreprise THIERRY CHEFNEUX pour les travaux d'entretien des réseaux et ouvrages d'assainissement, postes de relèvement et STEP du territoire, eaux usées-eaux pluviales et élimination des matières de curage pour un montant maximum annuel de 250 000 € H.T. et pour une durée de 1 an, reconductible 3 fois 1 an.

M20-069: marché conclu avec l'entreprise DUMAS pour les travaux de réparation en accotement route des remparts à Septeme pour un montant de 94 838,65 € H.T.

M20-070: accord cadre à bons de commande conclu avec la REGIE INTERQUARTIER pour l'entretien des vêtements de travail et des vêtements haute visibilité (EPI) pour un montant maximum annuel de 40 000 € HT et pour une durée de 1 an, reconductible 2 fois 1 an, groupement de commande avec la ville de Vienne.

M20-071: accord cadre à bons de commande conclu avec la REGIE INTERQUARTIER pour la lutte contre l'ambrosie par arrachage sur les voiries communales pour un montant annuel maximum de 20 000 € H.T. et pour une durée de 1 an, reconductible 2 fois 1 an.

M20-072: marché conclu avec l'entreprise SBH pour les travaux de réaménagement du bâtiment Antarès, siège de Vienne Condrieu Agglomération – Lot 1 : Gros œuvre pour un montant de 21 008,69 € H.T.

M20-073: marché conclu avec l'entreprise DUMONT SERVE CCBE pour les travaux de réaménagement du bâtiment Antarès, siège de Vienne Condrieu Agglomération – Lot 2 : Charpente, couverture, étanchéité, bardage pour un montant de 26 301,38 € H.T.

M20-074: marché conclu avec l'entreprise BONIN pour les travaux de réaménagement du bâtiment Antarès, siège de Vienne Condrieu Agglomération – Lot 3 : Menuiseries extérieures aluminium - serrurerie pour un montant de 26 445,71 € H.T.

M20-075: marché conclu avec l'entreprise BERGANIN pour les travaux de réaménagement du bâtiment Antarès, siège de Vienne Condrieu Agglomération – Lot 4 : Menuiseries intérieures bois pour un montant de 29 841,40 € H.T.

M20-076: marché conclu avec l'entreprise MARRON FRERES pour les travaux de réaménagement du bâtiment Antarès, siège de Vienne Condrieu Agglomération – Lot 5 : Doublage - cloisons - faux plafond - peinture pour un montant de 117 677,45 € H.T.

M20-077: marché conclu avec l'entreprise SIAUX pour les travaux de réaménagement du bâtiment Antarès, siège de Vienne Condrieu Agglomération – Lot 6 : Carrelage - Faïence pour un montant de 8 653 € H.T.

M20-078: marché conclu avec l'entreprise SDS pour les travaux de réaménagement du bâtiment Antarès, siège de Vienne Condrieu Agglomération – Lot 7 : Sols minces pour un montant de 27 729,25 € H.T.

M20-079: marché conclu avec l'entreprise MOULIN SERGE pour les travaux de réaménagement du bâtiment Antarès, siège de Vienne Condrieu Agglomération – Lot 8 : Plomberie – VMC – Chauffage – Climatisation pour un montant de 51 241 € H.T.

M20-080: marché conclu avec l'entreprise BEAUX pour les travaux de réaménagement du bâtiment Antarès, siège de Vienne Condrieu Agglomération – Lot 9 : Electricité courants faibles pour un montant de 58 332,60 € H.T.

M20-081: marché conclu avec l'entreprise CITAIX pour le transfert, transport des déchets ménagers à partir du quai de transfert de St Alban à Vienne pour un montant de 308 556 € H.T.

M20-81: marché conclu avec le groupement C. GUILLOT/SAMBA/GBA/BOST ingénierie /BERIM/GAMBA pour le concours de maîtrise d'œuvre lié à la modernisation du Stade Nautique de Saint Romain en Gal et la création d'un nouveau bassin couvert pour un montant de 1 219 800 € H.T.

M20-082: marché à bons de commande conclu avec l'entreprise ABIOLAB-ASPOSAN pour la campagnes d'analyses d'eau pour un montant de 3 210 € H.T.

M20-083: accord-cadre passé en groupement de commande, conclu avec l'entreprise ORANGE BUSINESS SERVICES concernant la solution de communication fixe et mobile pour le système billettique des réseaux urbains isérois pour un montant maximum de 58 500 € H.T. pour la part Vienne Condrieu Agglomération

M20-084: marché conclu avec l'entreprise BINAUME pour la mission de maîtrise d'œuvre liée à l'aménagement du carrefour route "chez monsieur" à Eyzin-Pinet pour un montant de 5 750 € H.T.

M20-085: marché conclu avec l'entreprise ABEST INGENIERIE pour la mission de maîtrise d'œuvre de l'aménagement des bords de Gère à Vienne pour un montant de 14 900 € H.T.

M20-086: marché conclu avec l'entreprise BIGBANG concernant l'étude scénographie pour un montant de 25 800 € H.T.

M20-087: marché conclu avec l'entreprise ERG concernant la réalisation d'études géotechniques pour un montant maximum annuel de 200 000 € H.T. et pour une durée maximum de 4 ans.

M20-088: marché conclu avec le groupement BIG BANG / WSP France / AMETEN / CAMIERE Avocat pour la mission de maîtrise d'œuvre liée à l'aménagement de l'extension de la halte fluviale de Vienne pour un montant de 235 450 € H.T.

M20-089: marché conclu avec le groupement VFD-FAURE pour l'exploitation de services de transports publics routiers de personnes créée à titre principal à l'intention des scolaires, lot 1 pour un montant annuel de 211 376,55 € H.T.

M20-090: marché conclu avec l'entreprise groupement VFD-FAURE pour l'exploitation de services de transports publics routiers de personnes créée à titre principal à l'intention des scolaires, lot 2 pour un montant annuel de 183 082,93 € H.T.

M20-091: marché conclu avec l'entreprise VFD pour l'exploitation de services de transports publics routiers de personnes créée à titre principal à l'intention des scolaires, lot 3 pour un montant annuel de 245 367,05 € H.T.

M20-092: marché conclu avec le groupement VFD-FAURE pour l'exploitation de services de transports publics routiers de personnes créée à titre principal à l'intention des scolaires, lot 4 pour un montant annuel de 116 731,93 € H.T.

M20-093: marché conclu avec l'entreprise VFD pour l'exploitation de services de transports publics routiers de personnes créée à titre principal à l'intention des scolaires, lot 5 pour un montant annuel de 53 334,33 € H.T.

M20-094: marché conclu avec l'entreprise VFD pour l'exploitation de services de transports publics routiers de personnes créée à titre principal à l'intention des scolaires, lot 6 pour un montant de 9 527,02 € H.T.

M20-095: marché conclu avec l'entreprise VFD pour l'exploitation de services de transports publics routiers de personnes créée à titre principal à l'intention des scolaires, lot 7 pour un montant annuel de 8 045,21 € H.T.

M20-096: accord cadre à bon de commande conclu sans montant minimum ni maximum avec le groupement MDTP/HUBERT ROUGEOT MEURSEULT pour les travaux d'extension et réhabilitation sur l'ensemble des réseaux humides 2020-2024, lot 1 : Ville de Vienne, pour une période d'un an, reconductible 3 fois 1 an.

M20-097: accord cadre à bon de commande conclu sans montant minimum ni maximum avec le groupement SOGEA/ROGER MARTIN/GUILLAUD TP pour les travaux d'extension et réhabilitation sur l'ensemble des réseaux humides 2020-2024, lot 2 : rive gauche du Rhône, partie Nord pour une période d'un an, reconductible 3 fois 1 an.



M20-098: accord cadre à bon de commande conclu sans montant minimum ni maximum avec le groupement GUILAUD TP/CHOLTON/SOBECA pour les travaux d'extension et réhabilitation sur l'ensemble des réseaux humides 2020-2024, lot 3 : rive gauche du Rhône, partie Sud pour une période d'un an, reconductible 3 fois 1 an.

M20-099: accord cadre à bon de commande conclu sans montant minimum ni maximum avec le groupement RAMPA TP/ CHOLTON pour les travaux d'extension et réhabilitation sur l'ensemble des réseaux humides 2020-2024, lot 4 : rive droite du Rhône, pour une période d'un an, reconductible 3 fois 1 an.

M20-100: marché conclu avec l'entreprise A2D pour les travaux de réhabilitation d'un local vélo 1 impasse de la Tour Peinte à Vienne, lot 1 plâtrerie peinture menuiseries intérieures - faïences pour un montant de 8 551,2 € H.T.

M20-101: marché conclu avec l'entreprise BONIN pour les travaux de réhabilitation d'un local vélo 1 impasse de la Tour Peinte à Vienne, lot 2 menuiseries extérieures pour un montant de 6 281 € H.T.

M20-102: marché conclu avec l'entreprise BEAUX pour les travaux de réhabilitation d'un local vélo 1 impasse de la Tour Peinte à Vienne, lot 3 électricité- VMC- Contrôle d'accès- vidéo surveillance- alarme - chauffage pour un montant de 9 028 € H.T.

M20-103: marché conclu avec l'entreprise AIR THERMIQUE pour les travaux de réhabilitation d'un local vélo 1 impasse de la Tour Peinte à Vienne, lot 4 : plomberie pour un montant de 3 570 € H.T.

M20-104: marché conclu avec l'entreprise AP2M pour les travaux de réhabilitation d'un local vélo 1 impasse de la Tour Peinte à Vienne, lot 5 : revêtements de sols pour un montant de 4 368,9 € H.T.

M20-105: marché conclu avec l'entreprise INGEROP pour la mission de maîtrise d'œuvre relative à l'aménagement de la zone d'activité du Plateau - Commune de Trèves pour un montant de 33 275 € H.T.

M2-106: marché conclu avec l'entreprise SAS FAB'ETUDE pour la vérifications et études structure métallique, site de Saint Alban les Vignes - quai de transfert, pour un montant de 17 700 € HT pour la tranche ferme

M19-053 AVE1: Avenant conclu avec l'entreprise Jean Lefebvre pour les travaux de requalification du centre village de Reventin-Vaugris (groupement de commande) pour un montant de 5 255,73 € H.T.

M17-079AVE2: Avenant conclu avec l'entreprise VERDI INGENIERIE liée à la mission de MOE concernant les opérations d'assainissement 2017-2021- lot 3 pour l'intégration de nouveaux prix au BPU avec un montant maximum inchangé

M19-073 AVE1: Avenant conclu avec l'entreprise SUBTERRA pour les travaux de réhabilitation du réseau EU, passage Pierre Pain à Jardin pour un montant en moins-value de 450 € H.T.

M18-066 AVE4: Avenant conclu avec l'entreprise LACOSTE pour le marché à bons de commande concernant les fournitures administratives de bureau pour un montant maximum inchangé.

M19-048AVE1: Avenant conclu avec l'entreprise SOGEA pour les travaux de réhabilitation du réseau de transfert entre PR2 et PR2' à Villette de Vienne pour un montant de 10 217 € H.T.

M18-172 AVE1: Avenant conclu avec l'entreprise PREMYS pour les travaux de déconstruction et désamiantage de 2 bâtiments à Vienne : lot 1 musée de la draperie pour un montant de 38 758,95 € H.T.

M19-079 AVE1: Avenant conclu avec l'entreprise FEDD pour les travaux de désamiantage de la maison du Festival pour un montant de 2 300 € H.T.

M20-013 AVE1: Avenant conclu avec le CABINET MERLIN pour la mission de maîtrise d'œuvre liée à la télégestion sur les réseaux d'eau pour un montant en moins-value de 8 173,44 € H.T. (part Advivo du marché passé en groupement de commande)

M12-148 AVE1: Avenant conclu avec l'entreprise SEA pour la mission de maîtrise d'œuvre liée programme d'assainissement, lot 9 commune de St Sorlin de Vienne pour un montant de 2 233,52 € H.T.

M12-147 AVE1: Avenant conclu avec l'entreprise SEA pour la mission de maîtrise d'œuvre lié au programme d'assainissement, lot 8 commune de Reventin-Vaugris pour un montant de 3 245,89 € H.T.

M19-072 AVE1: Avenant conclu avec l'entreprise SUEZ pour l'évacuation et élimination par co compostage des boues de la STEP de Chasse/Rhone pour l'ajout d'un nouveau prix au bordereau prix et pour un montant maximum inchangé

M20-043 AVE1: Avenant conclu avec l'entreprise OCCAMAT pour les travaux de désamiantage du site Logistirail pour un montant de 3 885 € H.T.

M19-079 AVE1: Avenant conclu avec l'entreprise FEDD pour les travaux de désamiantage de la maison du Festival pour un montant de 2300 € H.T.

M20-001 AVE1: Avenant conclu avec l'entreprise JARDIN SERVICE pour les travaux d'entretien des espaces verts des réservoirs et de la zone de captage pour un montant maximum inchangé (ajout de nouveaux prix au Bordereau des prix).

M19-082 AVE1: Avenant conclu avec l'entreprise DELAUZUN SOVIRI pour le stockage et traitement des déchets de voirie et refus de dégrillage pour un montant maximum inchangé

M18-185AVE1: Avenant conclu avec l'entreprise AXIMUM pour les travaux de signalisation horizontale, lot 2 : rive gauche nord pour un montant de montant maximum inchangé.

M20-069: Avenant conclu avec l'entreprise DUMAS pour les travaux route des remparts à Septème pour un montant de 10 055 € H.T.

M19-013 AVE1: Avenant conclu avec l'entreprise ROGER MARTIN pour les travaux de réalisation d'un système de gestion des EP, renouvellement du réseau d'assainissement, AEP et voirie, à Serpaize(valeron) pour un montant de 21 033,69 € H.T.

M20-001 TR: avenant de transfert de compétence conclu avec l'entreprise JARDIN SERVICE pour l'entretien des espaces verts des réservoirs et de la zone de captage pour un montant de 10 000 € H.T.

M20-002 TR: avenant de transfert de compétence conclu avec l'entreprise GAZECHIM pour la fourniture de chlore gazeux pour le traitement de l'eau potable pour un montant de 22250 € H.T.

M20-003 TR: avenant de transfert de compétence conclu avec l'entreprise SA CHRISTAUD pour la fourniture de pièces et matériel de fontainerie pour la ville lot 5 : protection contre l'incendie pour un montant de 12 000 € H.T.

M20-004 TR: avenant de transfert de compétence conclu avec l'entreprise CIFFREO BONA pour la fourniture pièces et matériel de fontainerie pour la ville lot 6 : regards de comptage préfabriqués pour un montant de 5 000 € H.T.

M20-005 TR: avenant de transfert de compétence conclu avec l'entreprise SOVAL SA pour la fourniture pièces et matériel de fontainerie pour la ville lot 1: raccords conduites et tampons fonte canalisations en polyéthylène et polypropylène pour un montant de 15 000 € H.T.

M20-006 TR: avenant de transfert de compétence conclu avec l'entreprise CIFFREO BONA pour la fourniture pièces et matériel de fontainerie pour la ville lot 4 : tabourets, rehausses et tampons galva pour un montant de 10000 € H.T.

M20-007 TR: avenant de transfert de compétence conclu avec l'entreprise SA CHRISTAUD pour la fourniture pièces et matériel de fontainerie pour la ville lot 3 : pièces de branchement pour un montant de 35000 € H.T.

M20-008 TR: avenant de transfert de compétence conclu avec l'entreprise SOVAL SA pour la fourniture pièces et matériel de fontainerie pour la ville lot 2 : pièces de réparation pour un montant de 25 000 € H.T.

M20-010 TR: avenant de transfert de compétence conclu avec l'entreprise ALBERTAZZI SAS pour les travaux de renouvellement, extensions et renforcement du réseau d'eau potable pour un montant de 4000000 € H.T.

M20-011 TR: avenant de transfert de compétence conclu avec le CABINET MERLIN pour la maîtrise d'œuvre liée au renouvellement de la conduite d'adduction principale du réseau bas service "bonna" pour un montant de 199 200 € H.T.

M20-012 TR: avenant de transfert de compétence conclu avec le CABINET MERLIN pour la maîtrise d'œuvre liée à l'amélioration du système de gestion de la qualité de l'eau distribuée par la ville de vienne pour un montant de 8700 € H.T.

M20-013 TR: avenant de transfert de compétence conclu avec le CABINET MERLIN pour la maîtrise d'œuvre liée à la mise en place d'un réseau de communication sur les réseaux d'eau permettant de suivre, au travers d'un outil de télégestion, les volumes mise en distribution pour un montant de 19 008 € H.T.

M20-014 TR: avenant de transfert de compétence conclu avec l'entreprise SUEZ EAU FRANCE pour la mise en place d'un réseau de communication sur les réseaux d'eau potable permettant de suivre, au travers d'un outil de télégestion, les volumes mis en distribution lot 1 : réseau de collecte abonnées pour un montant de 360 192,31 € H.T.

M20-015 TR: avenant de transfert de compétence conclu avec l'entreprise SUEZ EAU FRANCE pour la mise en place d'un réseau de communication sur les réseaux d'eau potable permettant de suivre, au travers d'un outil de télégestion, les volumes mis en distribution lot 2 : traitement de la donnée pour un montant de 75 964,8 € H.T.

M20-016 TR: avenant de transfert de compétence conclu avec l'entreprise RAMPA pour les travaux de renouvellement extensions et renforcement du réseau d'eau potable pour un montant de 400 000 € H.T

M20-017 TR: avenant de transfert de compétence conclu avec l'entreprise CABINET MERLIN pour la maîtrise d'œuvre liée et d'assistance conseil fractionné à bons de commande pour les travaux du réseau et les installations du syndicat pour un montant de 89 900€ H.T.

M20-018 TR: avenant de transfert de compétence conclu avec l'entreprise ROGER MARTIN pour les travaux d'extension, de renouvellement, de réhabilitation ou de renforcement des canalisations et travaux divers sur les ouvrages syndicaux pour un montant de 4 9600 00 € H.T.

M20-019 TR: avenant de transfert de compétence conclu avec l'entreprise ALP'ETUDES pour la maitrise d'œuvre liée à la conception et au suivi de travaux d'alimentation en eau potable du syndicat pour un montant de 10 000 € H.T.

M20-020 TR: avenant de transfert de compétence conclu avec l'entreprise SOBECA pour le marché à bons de commande sur les réseaux d'alimentation en eau potable pour un montant de 4 000 000 € H.T.

M20-021 TR: avenant de transfert de compétence conclu avec l'entreprise INRAP ET SOGEA pour les travaux de fouilles archéologiques liés au renouvellement de la conduite d'adduction principale du réseau bas service "bonna" pour un montant de 640 724,99 € H.T.

M20-022 TR: avenant de transfert de compétence conclu avec l'entreprise GUILLAUD TP pour les travaux de renouvellement et dévoiement de la conduite d'adduction du réservoir principal de la ville de Pont-Evêque pour un montant de 213 388 € H.T.

M20-023 TR: avenant de transfert de compétence conclu avec le CABINET MERLIN pour la maîtrise d'œuvre liée au renouvellement et dévoiement de la conduite d'adduction du réservoir principal de la ville de Pont-Evêque pour un montant de 11 195 € H.T.

M20-024 TR: avenant de transfert de compétence conclu avec l'entreprise COLAS pour les travaux d'eau potable Montée Bellevue lot 1 pour un montant de 87 625 € H.T.

M20-025 TR: avenant de transfert de compétence conclu avec l'entreprise COLAS pour les travaux d'eau potable chemin de la Muletière et chemin du Gay lot 2 pour un montant de 69 850 € H.T.

M20-026 TR: avenant de transfert de compétence conclu avec l'entreprise 3D INFRASTRUCTURE pour la mission de maîtrise d'œuvre liée aux travaux sur réseau d'eau potable montée Bellevue - la lune et chemin de la Muletière- chemin du gay pour un montant de 12 800 € H.T.

M20-027 TR: avenant de transfert de compétence conclu avec l'entreprise ALBERTAZZI SAS pour les travaux d'amélioration du système de gestion de la qualité de l'eau pour un montant de 256 700 € H.T.

M20-028 TR: avenant de transfert de compétence conclu avec l'entreprise RAMPA pour les travaux d'extension, de renouvellement, de réhabilitation ou de renforcement des canalisations et travaux divers sur les ouvrages syndicaux pour un montant de 2 700 000 € H.T.

M20-031 TR: avenant de transfert de compétence conclu avec l'entreprise GUILLAUD TP pour les travaux d'aménagement route de Cancanne, pour reprise du réseau d'assainissement pour un montant de 431 544,7 € H.T.

M20-032 TR: avenant de transfert de compétence conclu avec l'entreprise CHOLTON pour les travaux de renouvellement du réseau d'eau potable, rue de la Brocarde et rue de la Cote Brune pour un montant de 94 520,96 € H.T.

M20-036 TR: avenant de transfert de compétence conclu avec l'entreprise RAMPA pour l'accord cadre mono attributaire à bons de commande concernant les travaux sur les ouvrages d'eau potable pour un montant de 1 800 000 € H.T.

M20-037 TR: avenant de transfert de compétence conclu avec l'entreprise MGEAU pour la maîtrise d'œuvre du renouvellement de l'artère maîtresse de l'alimentation et la distribution de la commune de Loire sur Rhône pour un montant de 27 000 € H.T.

M20-038 TR: avenant de transfert de compétence conclu avec le CABINET MERLIN pour la maîtrise d'œuvre et assistance conseil fractionné à bons de commande concernant les travaux du réseau et les installations du syndicat pour un montant de 89 900 € H.T.

M20-039 TR: avenant de transfert de compétence conclu avec l'entreprise CHOLTON pour le renforcement du réseau d'eau potable pour un montant de 24 071 € H.T.

M20-044 TR: avenant de transfert de compétence conclu avec l'entreprise RAMPA pour le marché à bons de commandes concernant les travaux d'extension et le renouvellement des réseaux et des branchements communaux d'alimentation en eau pour un montant de 600 000 € H.T.

M20-045 TR: avenant de transfert de compétence conclu avec l'entreprise HARRAULT pour l'alimentation en eau potable (commune de chuzelles), réhabilitation de l'accélérateur des serpaizières pour un montant de 43767,15 € H.T.

M20-061 TR: avenant de transfert de compétence conclu avec l'entreprise MGEAU pour la création d'un bouclage pour l'alimentation de la sécurisation de la distribution d'eau dans la ZI pour un montant de 7 960 € H.T.

M20-062 TR: avenant de transfert de compétence conclu avec l'entreprise MGEAU pour la réalisation des travaux d'alimentation en eau potable sur la commune de Loire sur Rhône pour un montant de 2 200 € H.T.

**AUTORISE** Monsieur le Président à effectuer les démarches et à signer tous documents afférents à la présente délibération.

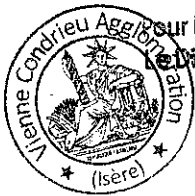
**Conseil Communautaire du 10 juillet 2020**

Le Président certifie que la présente délibération a été reçue par la Sous-Préfecture le **13 JUIL. 2020** et a été publiée le **15 JUIL. 2020**

Pour extrait certifié conforme  
Le Président,



Thierry KOVACS



Pour le Président et par délégation  
Le Directeur Général des Services

*Claude BOUR*  
Claude BOUR

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat*

